

LOGEMENT

RURALITÉ. BIEN PLUS QU'UN TOIT À PARTAGER

Elles ne sont pas de la même génération, n'ont pas les mêmes passions mais ont partagé la même maison. Dans le petit village de Foncquevillers (62), Véronique Damagnez, retraitée, a hébergé Lucile Cahard, étudiante en agriculture, grâce au dispositif « Un toit à partager ».

SIMON PLAYOULT

C'est un soir humide de décembre, il est à peine 19 heures, mais de la cuisine s'échappent déjà de biens doux effluves. Un petit festin en préparation ? C'est en effet jour de fête pour Véronique et Lucile. Les deux « colocs » célèbrent ensemble leur amitié autour d'un bon repas. Un moment qui marque pour elles la fin d'une « belle rencontre », selon leurs propres mots, rendue possible par deux mois de cohabitation.

UNE SOLUTION GAGNANTE-GAGNANTE

Pas facile parfois de trouver un stage dans une ferme. Encore moins de dégoter un logement à proximité lorsque les maîtres de stage n'ont pas de possibilité d'hébergement. C'est pour remédier à cette difficulté que l'association Générations et cultures* souhaite développer son dispositif « Un toit à partager » dans les campagnes du Nord et du Pas-de-Calais.

Il permet aux uns de rompre l'isolement et aux autres de se loger à moindre coût. « Après une carrière professionnelle à Paris, je suis revenu dans ma commune natale en 2011, indique Véronique Damagnez, habitante de Foncquevillers (430 habitants), dans l'Artois. J'ai besoin d'échanges, de créer du lien avec les gens. » C'est donc naturellement qu'elle se propose auprès de l'association Générations et cultures pour accueillir une personne à son domicile, une ancienne brasserie toute de briques rouges, entourée de verdure.

Cela faisait deux ans qu'elle était candidate, sans postulants... avant que l'on ne la mette en relation avec Lucile Cahard. À 19 ans, cette Normande a quitté son bocage d'origine le temps d'un stage à Warlincourt-les-Pas (62) dans le cadre de ses études (BTS production animale). « J'ai commencé à chercher des logements en ville, à Arras, mais il y avait trop de route à faire, évoque celle qui aspire à



Véronique Damagnez et Lucile Cahard, deux « colocs » à Foncquevillers (62), dans l'Artois. © DR

devenir nutritionniste pour les animaux. Puis j'ai connu l'association qui m'a présenté mon hôte. J'avais un peu peur d'aller chez une inconnue au début, mais c'est un choix que je ne regrette pas ! »

Après un questionnaire pour mesurer leur compatibilité, un premier rendez-vous pour faire connaissance et un état des lieux, l'aventure de la cohabitation intergénérationnelle pouvait débuter.

« LE FEELING EST PASSÉ TOUT DE SUITE ! »

Lucile Cahard a posé ses valises l'été dernier chez Véronique Damagnez, durant ses sept semaines de stage agricole. Loin de sa famille et dans une région qui lui était inconnue, elle n'a pourtant pas trouvé à s'ennuyer. « Lors de mes temps libres, Véronique m'a fait visiter le secteur, le circuit du souvenir de la Grande

Guerre notamment et la campagne des alentours, explique Lucile Cahard. Nous participions aussi aux festivités du village. »

« Le feeling est passé tout de suite, sourit la maîtresse de maison. En plus des sorties, nous partageons la cuisine et mangions

ensemble de temps en temps même si chacun a su garder son indépendance et son rythme de vie. Nous avons passé de très bons moments ! » Si bien que Lucile, ayant choisi le Pas-de-Calais pour effectuer un nouveau stage dans une coopérative, est reve-

nue chez Véronique Damagnez en décembre... « Nous étions restées en contact depuis ma rentrée scolaire, on s'envoyait des cartes postales, détaille l'étudiante. Je voulais vraiment revoir Véronique ! »

Après deux semaines de retrouvailles, les deux amies se sont une nouvelle fois séparées, mais, promis, « juste pour quelque temps ». « À mon tour d'aller prochainement chez Lucile pour découvrir la Seine-Maritime ! », s'exclame Véronique Damagnez. Rendez-vous est pris entre la Ch'ti et la Normande. ◉

*Créée en 1981 et basée à Lille, l'association Générations et cultures couvre le territoire du Nord et le Pas-de-Calais pour développer les logements intergénérationnels, notamment dans les petites communes.

Comment partager son toit ?

Le dispositif « Un toit à partager » est actif à Arras, Valenciennes, Dunkerque et Lille. L'association Générations et cultures tente de faire connaître la démarche en milieu rural depuis un an. Le concept est simple : un étudiant, apprenti, actif, une personne en recherche d'emploi ou en reconversion est accueilli(e) au domicile d'un hébergeur. Ce dernier met à disposition une chambre indépendante, meublée d'au moins un lit, une armoire et un bureau. Le locataire doit aussi avoir accès aux sanitaires et à une cuisine. La personne hébergée devra s'acquitter mensuellement d'un loyer de 210 euros par mois (avec un supplément de 20 euros en cas d'accès à une douche ou une baignoire individuelle). Plus d'informations sur www.generationsetcultures.fr.